

COVID 19

## Recevoir les différents corps de métiers chez moi en toute sécurité

*Aujourd'hui, le pays connaît une crise sanitaire sans précédent. Un confinement général et strict s'applique sur tout le pays mais les agriculteurs doivent continuer à travailler et à avancer afin de nous nourrir.*

### Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains  
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans  
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs  
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,  
éviter les embrassades

Pour cela, différents corps de métiers interviennent sur les exploitations. En effet, pour les exploitations laitières, le laitier passe dans plusieurs fermes. Afin qu'il puisse travailler en toute sécurité, mettez lui à disposition du gel hydro-alcoolique ou du savon à proximité d'un point d'eau. Si le point d'eau n'est pas visible du lieu d'intervention, indiquez-lui le chemin à l'aide d'une affiche. Le but est de lui signaler et de l'encourager à le faire afin qu'il ne se contamine pas et qu'il ne vous contamine pas. N'oubliez pas également le pédiluve, chose très importante vue qu'il passe d'exploitations en exploitations.

Faites de même pour les livreurs (aliments ou autres) qui se rendent sur différentes exploitations dont la vôtre. Ces premiers gestes barrières vous éviteront bien des soucis sanitaires.

Après chaque passage d'une personne extérieur à l'exploitation lavez les poignées de portes qui auraient pu être touché. Dans la mesure du possible, laissez la porte ouverte afin qu'ils y aient le moins de contact possible.

De plus, si vous êtes en contact avec eux, respectez bien les gestes barrières :

- Saluez-vous à distance (pas de poigné de main)
- Respectez la distance d'un mètre minimum entre vous (privilégiez 1,50 m).
- Lavez-vous les mains très régulièrement.

Lors de la signature du bon de livraison, l'idéal est que chacun utilise son stylo. En effet, moins il y a d'échanges entre vous et moins il y a de risques. Dans la mesure du possible, évitez également de vous faire passer le bon de livraison main à la main. L'idéal serait que votre interlocuteur vous le dépose sur

une surface plane afin d'y apposer votre signature et qu'il le reprenne. Après signature du bon de livraison, lavez-vous immédiatement les mains, vous et la personne qui aura récupéré le bon de livraison afin qu'il ne contamine pas son espace de travail non plus.

Hormis les personnes de passage sur votre exploitation, pensez également à protéger votre salarié. Mettez à disposition du gel hydro alcoolique ou du savon afin qu'il puisse se laver les mains le plus de fois possible dans la journée. Evitez les échanges de matériels (tracteurs ou petits outillages). En effet, moins il y aura de contact entre votre employé et vous et moins il y aura de risques pour chacun d'entre vous. De plus, après chaque utilisation d'un matériel, essayez de désinfecter au maximum les surfaces touchées (volant, levier de vitesse, poignées de porte,...). Pour cela vous pouvez utiliser des lingettes désinfectantes ou de l'alcool à 70°.

Dans tous les cas, aides familiales, livreurs, laitiers, équarisseurs et tous autres interlocuteurs : évitez les contacts physiques. Respecter le plus scrupuleusement possible les gestes barrières et protégez-vous au maximum.

En ce qui concerne vos déplacements professionnels ou personnels, pensez à votre attestation et ne vous déplacez qu'en cas de nécessité. Tous les déplacements pouvant être annulés ou reportés doivent l'être.

La santé n'a pas de prix alors préservez là !

**Le 25 mars 2020**

Cédric PARAPÉL - Conseiller Spécialisé Machinisme - [cedric.parapel@correze.chambagri.fr](mailto:cedric.parapel@correze.chambagri.fr) -  
07 63 45 23 25

[www.correze.chambre-agriculture.fr](http://www.correze.chambre-agriculture.fr)

AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CORRÈZE